

Choisissez un autre menu

Sujets: VOUS ÊTES ICI: [Page D'accueil](#) > [Toute L'info](#) > [À la Une](#) > Article

Paul Barril remis en liberté sous contrôle judiciaire

jeu. janv. 24, 2008 2:51 CST

Imprimer cet article

À la Une

- ▶ [La France condamnée par la Cour de l'UE pour la qualité de l'eau](#)
- ▶ [200.000 d'amende pour Volvo après un accident mortel](#)
- ▶ [Nicolas Sarkozy "paie cher ses vacances", ironise Hollande](#)
- ▶ [Les artisans taxis maintiennent la pression à Marseille](#)
- ▶ [Divergences entre Bruxelles et Paris sur une offre SocGen](#)

MARSEILLE (Reuters) - L'ancien gendarme de la cellule antiterroriste de l'Elysée Paul Barril, incarcéré depuis fin décembre dans le cadre de l'enquête sur le cercle de jeux parisien Concorde, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, apprend-on de source judiciaire.

Il a quitté vers 13h00 la prison des Baumettes après le paiement d'une caution de 10.000 euros, comme l'avait réclamé le juge d'instruction dans son ordonnance.

L'ancien membre du GIGN (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale), âgé de 61 ans, a été mis en examen pour "association de malfaiteurs en vue de la commission d'extorsion en bande organisée, en vue de commission d'assassinat et en vue de commission de corruption" dans le cadre de l'affaire visant le cercle de jeux parisien Concorde.

L'ex-capitaine de gendarmerie reconverti dans la sécurité est soupçonné d'avoir joué un rôle d'intermédiaire entre différents acteurs du cercle, ce qu'il nie.

PLUS →

La justice enquête depuis le mois de novembre dernier sur des opérations de blanchiment d'argent effectuées par le canal du cercle Concorde.

Sponsored Links

Douze personnes, dont Roland Cassone, 64 ans, présenté par la police comme une figure du banditisme marseillais, et le banquier genevois François Rouge, ont déjà été mises en examen dans ce dossier.

L'avocat de ce dernier, toujours en prison, a affirmé à la presse suisse que le juge d'instruction tentait d'éclaircir les conditions dans lesquelles le ministère de l'Intérieur, alors dirigé par Nicolas Sarkozy, avait autorisé la réouverture du cercle Concorde en 2005.

C'est en enquêtant sur un triple meurtre au bar des Marronniers à Marseille, le 4 avril 2006, que la Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) dans le crime organisé a mis au jour des malversations présumées.

Jean-François Rosnoble

© Reuters 2008. Tous droits réservés.

D'autres nouvelles

- ▶ [La France condamnée par la Cour de l'UE pour la qualité de l'eau](#)
- ▶ [200.000 d'amende pour Volvo après un accident mortel](#)
- ▶ [Nicolas Sarkozy "paie cher ses vacances", ironise Hollande](#)
- ▶ [Les artisans taxis maintiennent la pression à Marseille](#)
- ▶ [Divergences entre Bruxelles et Paris sur une offre SocGen](#)
- ▶ [Jouyet inquiet de l'écart de taux entre les USA et la zone euro](#)
- ▶ [Baisse de 0,5% des demandeurs d'emplois en décembre en France](#)
- ▶ [Le gouvernement Temaru démissionne en bloc en Polynésie](#)
- ▶ [Le peloton fond, le suspense reste entier pour les primaires US](#)

PLUS →

[Reuters.fr](#) | [Aide et Information](#) | [Contactez-Nous](#) | [Annoncez](#) | [Disclaimer](#) | [Copyright](#) | [Protection des données personnelles](#) | [Journaux D'Associé](#) | [Carrières](#)

[A propos de Reuters](#) | [Produits et Services](#) | [Customer Zone](#)

NYSE and AMEX quotes delayed by at least 20 minutes. Nasdaq delayed by at least 15 minutes. For a complete list of exchanges and delays, please [click here](#).